

---

Extrait des registres de la société populaire de Saint-Hippolyte (Aveyron) faisant part de son prochain vote en faveur de la Convention, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Extrait des registres de la société populaire de Saint-Hippolyte (Aveyron) faisant part de son prochain vote en faveur de la Convention, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) pp. 222-223;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1912\\_num\\_80\\_1\\_39386\\_t1\\_0222\\_0000\\_10](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39386_t1_0222_0000_10);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Et sur la proposition d'un de ses membres, en désirant que le républicain Germon, desservant de cette commune, fût nommé provisoirement curé de cette commune, la société l'a sur-le-champ proclamé, à l'unanimité, provisoirement curé de Rognac, en attendant que la Convention ait confirmé son élection dans les séances de notre Société républicaine, afin qu'il puisse jouir et toucher la pension affectée à son service, à dater de l'échéance de son trimestre.

La fin de la séance a été terminée par des chants d'allégresse accompagnés de l'hymne : « *Allons, enfants de la patrie* », en conduisant le citoyen et républicain Germon dans son nouveau domicile, car la Société, dans la crainte de n'avoir pas un autre curé aussi républicain que le citoyen Germon, déclare qu'elle n'en veut pas d'autre dans son sein et dans sa commune.

La société arrête que le présent procès-verbal sera envoyé sur-le-champ à la Convention, en la priant d'acquiescer aux vœux de ladite Société.

Fait en notre salle ordinaire de nos séances, à Rognac les jour, mois et an que dessus, et ont signé :

« J. JACQUEY, secrétaire; GERMON, secrétaire. »

N° 118.

*La Société républicaine d'Oloron, département des Basses-Pyrénées, à la Convention nationale (1).*

« Écoutez les vœux qui s'élèvent de tous les points de la République; restez à votre poste, le salut du peuple vous en fait un devoir; écoutez les cris des patriotes immolés dans la Vendée, Lyon, Marseille et Toulon. Ils demandent vengeance des scélérats qui ont livré nos villes, nos ports, nos frontières, incendié nos arsenaux et porté la mort dans le sein du corps législatif; saisissez encore une fois le glaive révolutionnaire, qu'il se promène sur toutes les têtes, et jurez avec nous de ne rentrer dans nos foyers que quand nous n'aurons plus d'ennemis à craindre et de traîtres à punir. »

(Suivent 61 signatures.)

N° 119.

*Faulquemont, département de la Moselle (2).*

« Faulquemont, le six octobre 1793, l'an 2<sup>e</sup> de la République une et indivisible.

« Législateurs,

« La fermeté avec laquelle vous tenez les rênes du gouvernement démocratique que vous avez fondé; le courage et la constance avec lesquels vous frappez les traîtres et déjouez leurs nombreux complots; les lois populaires et révolutionnaires que vous créez sans relâche, ne

peuvent manquer de conduire bientôt au port le vaisseau de la République.

« Mais, pour qu'il y arrive sûrement, n'en quittez point le gouvernail; restez à votre poste tant que la patrie sera en danger; nous le demandons avec tous nos frères les sans-culottes; votre renouvellement, dans ces moments d'orage, serait le triomphe de nos ennemis.

« Continuez à purger nos armées de cette caste orgueilleuse qui déteste la Révolution; de ces vils courtisans des rois pour qui l'égalité est un supplice; cette grande mesure exécutée, l'espoir des tyrans, qui ne repose que sur les trahisons de nos ci-devant, sera déçu; ils abandonneront honteusement la terre de la liberté qu'ils souillent depuis trop longtemps, ou s'ils osent persister dans leurs infâmes projets, leurs satellites seront bientôt anéantis par nos phalanges républicaines, que l'on ne conduira plus à la boucherie, mais à la victoire.

« Continuez à éliminer des administrations et de toutes les fonctions publiques, non seulement les malveillants, mais les faibles, mais encore ceux qui n'affectent une fausse modération que pour arrêter la marche de la Révolution et *feuilleter* l'ardeur républicaine; tous les fonctionnaires publics doivent être hautement et décidément révolutionnaires. Alors, et seulement alors, les lois que vous faites journellement dans l'intérêt du peuple et pour son bonheur, seront bien et promptement exécutées; l'énergie des patriotes ne sera plus comprimée, et les aristocrates trembleront.

« Les citoyens composant la société républicaine de Faulquemont, district de Morhange, département de la Moselle. »

(Suivent 36 signatures.)

N° 120.

*Maintenon (1).*

N° 121.

*Saint-Hypolite [Saint-Hippolyte], département de l'Aveyron (2).*

*Canton et municipalité de Saint-Hippolyte, district de Mur-de-Barrès, département de l'Aveyron.*

*Extrait des registres de la Société populaire de Saint-Hippolyte.*

Séance du premier jour de la troisième décade du premier mois de l'an second de la République française, une et indivisible, à neuf heures et demie du matin.

La séance ayant été ouverte, après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, il a été fait celle des nouvelles contenues dans la feuille du *Républicain*, il a été proposé d'inviter les aubergistes du lieu de donner leur vin à meilleur

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 775.  
(2) *Ibid.*

(1) Nous n'avons pu découvrir cette adresse.  
(2) Archives nationales, carton C 281, dossier 776.

marché en détail. Cette proposition, appuyée, a été convertie en motion et mise à la discussion.

« Ensuite un membre ayant demandé la parole a dit :

« Citoyens, c'est dans ce lieu consacré à la propagation de l'esprit public, à la vigilance sur la soumission et l'exécution des lois émanées de la Convention nationale que vous avez les premiers, dans ce département, sanctionné les décrets du 31 mai et jours suivants, que vous avez abjuré et voué au mépris le fédéralisme que presque tous les corps constitués cherchaient à propager dans ce département; vous avez été les premiers à vous unir à vos frères montagnards et autorités constituées de votre district du Mur-de-Barrès qui a été le seul dans ce département qui ait eu la force de résister, et de se renfermer dans les bornes de la soumission due à nos législateurs. Vous vîtes peu de temps après purger cette Montagne sainte de la vermine qui la dévorait; vous vîtes ensuite émaner de son sein une Constitution divine qui doit faire votre bonheur, et vous venez enfin de la voir purifier totalement et de mettre sous le glaive de la loi tous ces êtres pervers qui, sous des dehors trompeurs, cherchaient à déchirer le sein de leur mère.

« Et vous, citoyens, témoins de toutes ces merveilles, vous avez gardé jusqu'ici un profond silence, et vous n'avez pas encore témoigné à la Convention votre satisfaction et votre reconnaissance. »

A ce langage pur, une sainte confusion s'est répandue sur toute l'assemblée, et des larmes de joie succédant à la torpeur qu'avait répandue un reproche si mérité, après mille embrassements et mille reproches mutuels sur un oubli plus involontaire qu'effectif, il a été arrêté, par acclamation générale, qu'il serait voté les plus amples remerciements à la Convention nationale, au nom de toute la Société, qu'il lui serait témoigné la reconnaissance la plus vive sur le dernier décret qui avait mis en état d'accusation les indignes membres qui la déshonoraient, et qu'elle serait invitée, au nom du salut de la patrie et de tout ce qu'il y a de plus sacré dans les liens (*sic*) de la société, de ne pas quitter son poste jusqu'à ce qu'une paix glorieuse aura affermi sur ses bases la Constitution française. Qu'en conséquence il serait envoyé copie de la présente délibération à la Convention nationale pour lui témoigner le vœu de l'assemblée, et une autre copie à la Société populaire du Mur-de-Barrès, avec invitation à cette dernière de redoubler ses efforts et sa vigilance pour déjouer les complots liberticides, surveiller les personnes suspectes et faire procéder sans délai à la vente des biens des émigrés.

« LADONNE, *président*; et DELPUECH, *secrétaire*.

*Certifié conforme :*

« DELPUECH, *secrétaire*; LADONNE, *président*. »

N° 122.

Narbonne (1).

N° 123.

*Les républicains du canton de Saint-Etienne, département des Basses-Alpes, réunis en Société à la Convention nationale (1).*

« Guerre aux rois, à l'anarchie, au fédéralisme, gloire à nos représentants, attachement à la Constitution de 1793, respect et soumission aux lois.

« Citoyens représentants,

Qu'elle a été pénible, mais aussi qu'elle est glorieuse aux yeux de tous les vrais républicains, la carrière que vous avez parcourue jusqu'ici; quelle fermeté, quelle grandeur d'âme vous avez développées, lorsque planant sur toutes les considérations humaines, n'écoutant que le cri de la conscience, le sentiment et l'honneur, vous avez poussé sous le glaive de la justice, une pour tous les hommes, le plus grand ennemi de la liberté des peuples, celui que ses crimes et ses forfaits avaient de longtemps fait descendre du trône!

« Depuis cette époque à jamais mémorable, combien de fois, tantôt par des décrets salutaires, tantôt par des proclamations vigoureuses, n'avez-vous pas sauvé la patrie? N'est-ce pas pour son salut que vous êtes sortis du sanctuaire auguste des lois et que, bravant tous les dangers, vous n'avez craint ni le hasard des combats, ni la rage des tyrans, ni les fureurs de l'aristocratie désespérée?

« C'est ainsi que par un sacrifice entier et sans réserve de vos talents et de vos personnes, vous avez acquis des droits éternels à notre reconnaissance.

« Aujourd'hui, législateurs, quels traits de lumière, de sagesse et de justice ne répandez-vous pas en donnant à la France une Constitution qui, tout entière puisée dans le code de la nature, fait sa gloire comme elle assure son bonheur. Le peuple souverain l'a acceptée, cette sublime Constitution, il saura la maintenir, vous lui êtes chers et précieux, il saura vous défendre contre les efforts multiples de vos ennemis qui sont les siens, et comment le peuple naturellement bon, trop longtemps égaré, mais revenu à lui-même, connaissant ses droits et ses devoirs pourrait-il perdre un seul instant de vue les auteurs de sa nouvelle existence politique?

« Mandataires incorruptibles, amis purs et désintéressés de l'humanité, fidèles montagnards, vous que For de Pitt et de Cobourg n'a pu éblouir, qui n'avez jamais écouté que la voix du devoir, continuez d'être ce que vous avez toujours été : nos dignes représentants; le salut du peuple et votre gloire l'exigent impérieusement, vos travaux sont immenses, il est vrai, mais il serait dangereux d'en interrompre le cours glorieux; vous avez encore des institutions nouvelles à former, les corps administratifs à renouveler, des vengeances nationales à exercer, de grands coupables à punir, le grand œuvre de notre régénération à consolider, la République à affermir.

« Mandataires du peuple, nous vous y invitons, nous vous en conjurons même, ne descen-

(1) Nous n'avons pu découvrir cette adresse.

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 775.